CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30489** **VALABLE JUSQU'AU** **11/01/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 61 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 2005B01155

Siret : 434 026 753 00021

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 6111091

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 547489A1247000 / 001 398593/59

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 547489A1247000 / 001 398593/59

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ROMO METAL

AVENUE DE BLOIS
ZAC DE LA GRANGE OUEST
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Téléphone : 02 54 76 34 44 **Fax :**

Portable : 06 61 52 25 17

Responsabilité légale :
MONJOIN DAMIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.romometal.com

E-mail : romometal@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 950 584 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	6	12/01/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 15:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.